

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

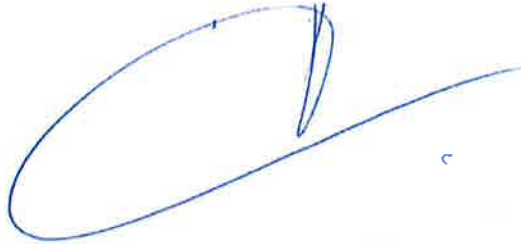
Numéro de gestion : 2018 B 05124

Numéro SIREN : 841 470 792

Nom ou dénomination : Caudard-Breille Group

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2021 sous le numéro de dépôt B2021/028070

**COPIE CERTIFIEE
CONFORME**



**CB
GROUP**

CAUDARD-BREILLE GROUP

113 CHEMIN DE FONTANIERES

69 350 LA MULATIERE

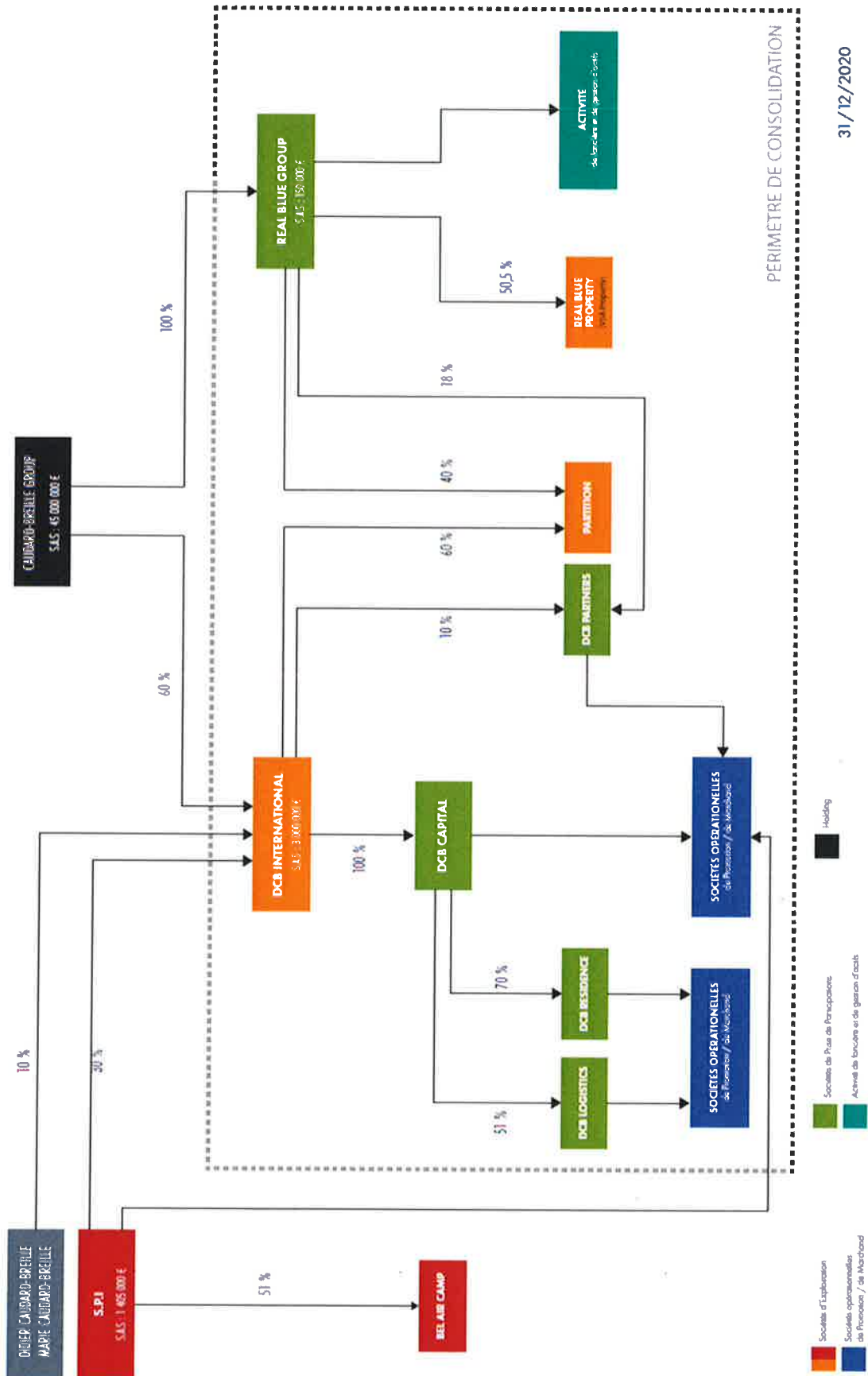
COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

SOMMAIRE

ACTIF CONSOLIDE	4
PASSIF CONSOLIDE	5
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	6
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	7
NOTE 1 – FAITS MARQUANTS ET VARIATIONS DE PERIMETRE.....	9
1.1 FAITS MARQUANTS DE L’EXERCICE 2020.....	9
1.2 PRINCIPALES VARIATIONS DE PERIMETRE INTERVENUES AU COURS DE L’EXERCICE	9
1.3 EVENEMENTS POSTERIEURS A L’EXERCICE	10
NOTE 2 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION 2020	11
NOTE 3 – PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D’EVALUATION ET MODALITES D’APPLICATION	12
3.1 PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX.....	12
3.2 UTILISATION D’ESTIMATIONS	12
3.3 DATE DE CLOTURE ET DUREE D’EXERCICE	12
3.4 METHODES DE CONSOLIDATION	12
3.5 OPERATIONS INTRAGROUPE	13
3.6 APPLICATION DES METHODES PREFERENTIELLES.....	13
3.7 MODALITES DE CALCUL DU RESULTAT PAR ACTION.....	14
NOTE 4 – NOTES SUR LE BILAN.....	15
4.1 ECARTS D’ACQUISITION	15
4.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	16
4.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	17
4.4 STOCKS.....	18
4.5 CREANCES ET DETTES D’EXPLOITATION.....	19
4.6 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....	20
4.7 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	21
4.8 DETTES FINANCIERES.....	21
NOTE 5 – NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	22
5.1 REPARTITION DU CHIFFRE D’AFFAIRES.....	22
5.2 EFFECTIFS.....	22
5.3 RESULTAT FINANCIER	23
5.4 RESULTAT EXCEPTIONNEL.....	23
5.5 IMPOTS	24
5.6 RESULTAT PAR ACTION	25
NOTE 6 – ENGAGEMENTS HORS BILAN	26
6.1 ENGAGEMENTS DONNES.....	26
6.2 ENGAGEMENTS REÇUS	26
NOTE 7 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	26

ORGANIGRAMME DU GROUPE AU 31 DECEMBRE 2020



ETATS DE SYNTHESE

ACTIF CONSOLIDE

(en euros)	Note	Brut	Dépréciation	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
Ecart d'acquisition	4.1	35 211 650	609 813	34 601 837	31 317 534
Capital souscrit non appelé					14 000
ACTIF IMMOBILISE		30 640 991	5 895 548	24 745 443	28 399 429
IMMOBILISATION INCORPORELLES	4.2	36 916	16 582	20 334	13 936
Frais d'Etablissement					
Concessions, brevets et droits similaires		26 916	16 582	10 334	3 936
Fonds commercial		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles		10 000		10 000	10 000
IMMOBILISATION CORPORELLES	4.2	26 150 982	5 878 966	20 272 016	23 843 905
Terrains		1 861 651		1 861 651	2 061 384
Constructions		22 227 353	4 721 633	17 505 720	20 843 103
Installations techniques, matériel, outillage		580 197	123 321	456 876	502 215
Autres immobilisations corporelles		1 472 418	1 034 012	438 406	426 873
Immobilisations en cours		9 363		9 363	10 330
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4.3	4 453 093	-	4 453 093	4 541 588
Titres de participation		162 102		162 102	170 772
Participations par mise en équivalence		114 265		114 265	221 576
Créances rattachées à des participations		4 092 360		4 092 360	4 073 719
Autres titres immobilisés		3 277		3 277	540
Autres immobilisations financières		81 089		81 089	74 981
ACTIF CIRCULANT		219 985 238	2 243 108	217 742 130	192 893 086
STOCKS ET EN-COURS	4.4	147 378 254	1 997 114	145 381 140	112 095 257
Matières premières, approvisionnements		-		-	4 550
En cours de production		16 240 307	1 997 114	14 243 193	15 795 409
Produits intermédiaires et finis		131 137 947	-	131 137 947	96 295 298
Marchandises					
CREANCES	4.5	44 696 284	245 994	44 450 290	51 042 513
Clients et comptes rattachés		25 685 000	245 994	25 439 006	40 773 471
Actifs d'impôts différés		977 447		977 447	1 095 001
Autres créances		17 989 341		17 989 341	9 146 227
Avances et acomptes versés sur commande		44 496		44 496	27 814
TRESORERIE		25 985 631	-	25 985 631	29 073 533
Valeurs mobilières de placement		51 365		51 365	1 365
Disponibilités		25 934 266		25 934 266	29 072 168
COMPTE DE REGULARISATION		1 925 069	-	1 925 069	681 783
Charges constatées d'avance		1 385 601		1 385 601	681 783
Frais d'émission d'emprunt		539 468		539 468	
TOTAL ACTIF		285 837 879	8 748 469	277 089 410	252 624 049

PASSIF CONSOLIDE

(en euros)	Note	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES	4.6	52 513 969	48 434 511
Capital social ou individuel		45 000 000	45 000 000
Réserve légale		-	-
Réserves du groupe		4 754 963	2 849 789
Report à nouveau		103 259	64 818
Résultat groupe		2 862 265	649 540
INTERETS MINORITAIRES	4.6	21 464 665	16 470 510
Intérêts hors groupe		17 026 320	13 103 053
Résultat hors groupe		4 438 345	3 367 457
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		3 192 494	4 225 198
Provisions pour risques	4.7	2 084 885	3 127 659
Provisions pour charges		99 313	87 246
Provisions pour passif d'impôts différés		1 008 296	1 010 293
DETTES		199 918 288	183 493 828
DETTES FINANCIERES	4.8	156 078 690	135 859 962
Emprunts obligataires		3 400 000	3 400 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		18 959 968	20 673 428
Concours bancaires courants		118 906 675	98 285 711
Emprunts et dettes financières divers		14 812 047	13 500 823
DETTES D'EXPLOITATION	4.5	27 388 397	23 363 986
Avances et acomptes reçus sur commandes		18 362	286 369
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		12 126 170	10 699 039
Dettes fiscales et sociales		7 731 271	8 243 603
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	8 920
Autres dettes		7 512 594	4 126 055
COMPTE DE REGULARISATION		16 451 201	24 269 880
Produits constatés d'avance		16 451 201	24 269 880
TOTAL PASSIF		277 089 410	252 624 049

CAUDARD-BREILLE GROUP
Comptes consolidés au 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en euros)	Note	Net au 31/12/2020	%	Net au 31/12/2019	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	5.1	68 734 656	100,00	60 362 962	100,00
Production vendue de biens		50 513 697	73,49	39 719 336	65,80
Production vendue de services		18 220 959	26,51	20 643 626	34,20
PRODUITS D'EXPLOITATION		- 1 559 574	-2,27	4 644 485	7,69
Production stockée		3 846 572	-5,60	3 879 851	6,43
Production immobilisée		-	0,00	-	0,00
Subventions d'exploitation		7 000	0,01	2 000	0,00
Reprises sur provisions, amortissements, transferts		2 279 998	3,32	762 081	1,26
Autres produits		-	0,00	553	0,00
CHARGES D'EXPLOITATION		55 194 938	80,30	55 461 514	91,88
Achats de marchandises		-	0,00	-	0,00
Achats de matières premières et autres approvisionnements		71 375 141	103,84	33 640 312	55,73
Variation de stock matières premières et approvisionnements		- 36 325 290	-52,85	3 213 255	5,32
Autres achats et charges externes		12 296 796	17,89	11 149 977	18,47
Impôts, taxes et versement assimilés		2 820 445	4,10	2 440 391	4,04
Salaires et traitements		2 662 204	3,87	2 272 420	3,76
Charges sociales		938 292	1,37	993 500	1,65
Dotations aux amortissements des immobilisations		1 242 545	1,81	1 323 759	2,19
Dotations aux provisions		30 820	0,04	183 188	0,30
Dotations aux provisions sur actifs circulants		153 891	0,22	206 348	0,34
Autres charges		94	0,00	38 364	0,06
RESULTAT D'EXPLOITATION		11 980 144	17,43	9 545 933	15,81
Bénéfice attribué ou perte transférée		114 847	0,17	191 010	0,32
Perte supportée ou bénéfice transféré		51 101	0,07	30 357	0,05
RESULTAT FINANCIER	5.3	- 3 129 114	-4,55	- 2 937 219	-4,87
Produits financiers		74 152	0,11	144 904	0,24
Charges financières		3 203 266	4,66	3 082 123	5,11
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		8 914 776	12,97	6 769 367	11,21
RESULTAT EXCEPTIONNEL	5.4	1 957 209	2,85	- 461 783	-0,77
Produits exceptionnels		2 280 026	3,32	184 339	0,31
Charges exceptionnelles		322 817	0,47	646 122	1,07
IMPOTS SUR LES BENEFICES	5.5	2 819 945	4,10	2 139 248	3,54
Impôts dus sur les bénéfices		2 704 388	3,93	1 701 972	2,82
Impôts différés sur les bénéfices		115 557	0,17	437 276	0,72
RESULTAT DES SOCIÉTÉS INTEGRÉES		8 052 040	11,71	4 168 336	6,91
Résultat des sociétés mises en équivalence		141 617	-0,21	151 328	-0,25
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		609 813	-0,89	-	-
RESULTAT D'ENSEMBLE CONSOLIDE		7 300 610	10,62	4 017 008	6,65
Résultat des minoritaires		4 438 345	6,46	3 367 467	5,58
RESULTAT PART DU GROUPE		2 862 265	4,16	649 540	1,08

TABEAU DE FLUX DE TRESORERIE

(en euros)	31/12/2020 12 mois
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE	
RESULTAT NET DE L'ENTREPRISE CONSOLIDEE (+/-)	7 300 610
Dotations aux amortissements	1 852 358
Dotations aux provisions	184 711
Reprises de provisions	- 2 072 842
Plus-values de cession	97 543
Variations des impôts différés	115 557
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-
Résultats des sociétés mises en équivalence	141 617
MARGE BRUTE GLOBALE D'AUTOFINANCEMENT	7 619 554
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	
	- 31 889 185
Stocks et encours (nets)	- 33 285 883
Créances clients (nettes)	16 098 977
Autres créances (nettes)	- 4 815 968
Dettes fournisseurs	927 613
Autres dettes	- 10 813 924
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (A)	- 24 269 631
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	
	- 1 736 939
Acquisitions d'immobilisations	-
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles	- 77 873
Acquisitions d'immobilisation financières	- 1 659 066
Variations de périmètre	- 1 142 162
Cession d'immobilisations	1 665 318
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	- 1 213 783
FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	- 299 194
Souscription d'emprunts	8 349 214
Remboursements d'emprunts	- 6 275 472
Augmentation de capital en numéraire	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)	1 774 548
VARIATION DE TRESORERIE (A) + (B) + (C)	- 23 708 866
TRESORERIE	
Trésorerie d'ouverture	- 69 212 178
Trésorerie de clôture	- 92 921 044
VARIATION DE TRESORERIE	- 23 708 866

ANNEXE CONSOLIDÉE

La présente annexe comporte les éléments d'information complémentaires au bilan consolidé dont le total s'établit à 277 089 410 euros et au compte de résultat consolidé qui se solde par un bénéfice net (part du groupe) de 2 862 265 euros.

Les éléments d'information ne sont présentés que dans la mesure où ils ont une importance significative.

NOTE 1 – FAITS MARQUANTS ET VARIATIONS DE PERIMETRE

1.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2020

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

La société a eu recours à l'activité partielle et au report d'échéance d'emprunts. Elle a également souscrit à 2 PGE pour un montant total de 2 000 000€.

A la date d'arrêté des comptes, la société estime néanmoins que sa continuité d'exploitation n'est pas remise en cause.

Fusion Real Blue Property Management - OFFERUS

L'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2020 de Real Blue Property Management a approuvé la fusion - absorption d'OFFERUS. L'actif net d'OFFERUS d'un montant de 3 438 K€ a été rémunéré en actions Real Blue Property Management. Cette fusion a eu un impact de + 1 542 K€ sur le compte de résultat consolidé et a entraîné l'entrée de VSA Property dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2020.

Retraitement du chiffre d'affaires à l'avancement

Sur l'exercice 2020, les chantiers suivants (ayant fait l'objet d'un retraitement à l'avancement) ont impacté le chiffre d'affaires consolidé du groupe :

- Brickwall (SCCV 174) pour 6 870 K€ ;
- Club 55 pour 5 004 K€ ;
- H2O pour 3 930 K€ ;
- PARK VIEW pour 20 074 K€ ;
- DCB Contractors pour 3 510 K€.

Réorganisation du groupe

Sur l'exercice 2020, le groupe a procédé aux réorganisations suivantes :

- Cession des titres REAL BLUE PROPERTY MANAGEMENT détenus par DCB INTERNATIONAL à REAL BLUE GROUP ;
- Apport des titres DCB RESIDENCE, DCB LOGISTICS, FONCIERE DES TERRITOIRES, FINANCIERE DES CONFLUENTS et METROPOLE ARENA DEVELOPPEMENT détenus par DCB INTERNATIONAL à DCB CAPITAL ;
- Cession des titres REAL BLUE GROUP détenus par DCB INTERNATIONAL à CAUDARD-BREILLE GROUP.

1.2 PRINCIPALES VARIATIONS DE PERIMETRE INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE

Entrées de périmètre :

DATAVALLEY :

La société a été immatriculée au registre du commerce et des sociétés le 4 juin 2020 et a réalisé sa première clôture le 31 décembre 2020. Cette société étant détenue majoritairement par le groupe, celle-ci a fait l'objet d'une intégration globale au 31 décembre 2020.

FINANCIERE DE LA PART DIEU :

La société a été immatriculée au registre du commerce et des sociétés le 18 février 2020 et a réalisé sa première clôture le 31 décembre 2020. Cette société étant détenue majoritairement par le groupe, celle-ci a fait l'objet d'une intégration globale au 31 décembre 2020.

PLUG&PLAY A-B :

La société a été immatriculée au registre du commerce et des sociétés le 19 mars 2020 et a réalisé sa première clôture le 31 décembre 2020. Compte tenu de son pourcentage de détention par le groupe, cette société est consolidée par mise en équivalence.

VSA PROPERTY :

VSA PROPERTY était détenue à 50% par OFFERUS qui a été absorbée au 31 décembre 2020 par REAL BLUE PROPERTY MANAGEMENT.

Sorties de périmètre :

FINANCIERE DE LA FLEURIE :

Les titres de la société, détenus par DCBI, ont fait l'objet d'une cession en date du 30 janvier 2020.

Autres variations de périmètre :

MILKYWAY :

Du fait d'une réorganisation du portefeuille de titres au sein du groupe, les pourcentages d'intérêts et de contrôle de MILKYWAY ont diminué. La société est donc consolidée par mise en équivalence alors qu'elle était intégrée globalement au 31/12/2019.

METROPOLE ARENA DEVELOPPEMENT :

MAD était consolidée en intégration proportionnelle dans les comptes clos au 31 décembre 2019. À la suite de l'acquisition de 50% des titres MAD par DCB CAPITAL sur l'exercice, MAD est consolidée en intégration globale dans les comptes clos au 31 décembre 2020.

1.3 EVENEMENTS POSTERIEURS A L'EXERCICE

La crise du Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

NOTE 2 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION 2020

Le périmètre de consolidation et les méthodes de consolidations sont présentés ci-dessous :

Société	N° Siret	2020 % de contrôle	2020 % d'intérêts	2019 % de contrôle	2019 % d'intérêts	Méthode de consolidation
CAUDARD-BREILLE GROUP (mère)	RCS LYON 841 470 792	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	IG
174	RCS LYON 828 606 756	35,00%	21,00%	35,00%	21,00%	IP
AIRSTREAM	RCS LYON 788 488 377	90,00%	55,30%	80,00%	50,13%	IG
BELAIR	RCS LYON 751 379 603	96,00%	58,12%	80,00%	50,13%	IG
BIO SUD III	RCS LYON 511 532 384	80,00%	50,61%	80,00%	50,13%	IG
BUSINES AIRPORT	RCS LYON 494 045 776	95,00%	57,00%	95,00%	57,00%	IG
BUSINESS CAMPUS	RCS LYON 788 521 219	80,00%	50,61%	80,00%	50,13%	IG
CLUB 55	RCS LYON 828 488 700	45,00%	21,47%	45,00%	21,47%	IP
CLUB D'AVALON	RCS LYON 792 164 253	75,00%	15,96%	75,00%	15,96%	IG
CLUB DE L'HIPPODROME	RCS LYON 497 642 702	50,00%	14,21%	50,00%	14,21%	IG
CLUB DE LIMONEST	RCS LYON 800 200 032	67,00%	53,40%	67,00%	39,68%	IG
DATAVALLEY	RCS LYON 884 884 511	90,00%	57,30%	n/a	n/a	IG
DCB CAPITAL	RCS LYON 482 106 325	100,00%	60,00%	100,00%	60,00%	IG
DCB CONTRACTORS	RCS LYON 850 686 015	90,00%	27,54%	90,00%	27,54%	IG
DCB INTERNATIONAL	RCS LYON 423 479 633	60,00%	60,00%	60,00%	60,00%	IG
DCB LOGISTICS	RCS LYON 820 195 907	51,00%	30,60%	51,00%	30,60%	IG
DCB PARTNERS	RCS LYON 504 646 084	30,42%	26,09%	36,01%	21,32%	IG
DCB RESIDENCE	RCS LYON 823 145 347	70,00%	42,00%	70,00%	42,00%	IG
FINANCIERE DE LA FLEURIE	RCS LYON 790 699 870	0,00%	0,00%	51,00%	30,60%	IG
FINANCIERE DE LYON (anciennement BIO SUD I)	RCS LYON 511 533 275	45,00%	25,07%	45,00%	25,07%	IP
FINANCIERE DES CONFLUENTS	RCS LYON 813 687 985	52,00%	32,77%	52,00%	32,48%	IG
FINANCIERE PART DIEU	RCS LYON 882 238 298	60,00%	46,12%	n/a	n/a	IG
FONCIERE DES TERRITOIRES	RCS LYON 840 017 461	93,00%	31,40%	100,00%	33,54%	IG
GREEN ANGELS CAPITAL	RCS LYON 839 762 580	25,00%	15,00%	25,00%	15,00%	IG
H2O	RCS LYON 811 816 198	50,00%	10,66%	50,00%	10,66%	IG
HIGHWAY CLUB	RCS LYON 829 189 992	60,00%	41,22%	60,00%	40,26%	IG
LA CIMENTERIE	RCS LYON 807 469 895	41,40%	41,40%	41,40%	24,84%	MEE
LA COMPAGNIE DE PORTLAND	RCS LYON 847 881 216	33,33%	33,33%	33,33%	33,33%	MEE
LIJUX	RCS LYON 803 882 646	80,00%	50,61%	80,00%	50,13%	IG
LYON COMMERCE INTERNATIONAL	RCS LYON 538 704 396	29,00%	17,40%	29,00%	17,40%	MEE
M ONE	RCS LYON 847 543 477	80,00%	49,30%	80,00%	49,07%	IG
METROPOLE ARENA DEVELOPPEMENT	RCS LYON 829 324 359	100,00%	60,00%	50,00%	30,00%	IG
MILKYWAY	RCS LYON 529 786 667	35,00%	9,13%	60,00%	15,11%	MEE
MIX-CITE	RCS LYON 820 403 046	60,00%	41,22%	60,00%	40,26%	IG
MY CITY	RCS LYON 879 604 890	34,00%	34,00%	34,00%	19,86%	MEE
NEW CAMPUS	RCS LYON 800 290 298	96,00%	58,12%	80,00%	50,13%	IG
PARK VIEW	RCS LYON 820 404 390	60,00%	41,22%	60,00%	40,26%	IG
PARTITION	RCS LYON 529 420 077	100,00%	76,00%	60,00%	36,00%	IG
PLUG AND PLAY	RCS LYON 511 532 681	80,00%	50,61%	80,00%	50,13%	IG
PLUG & PLAY A-B	RCS LYON 883 925 901	100,00%	76,00%	n/a	n/a	IG
REAL BLUE GROUP	RCS LYON 533 888 939	100,00%	100,00%	97,35%	58,41%	IG
REAL BLUE PROPERTY MANAGEMENT	RCS LYON 807 980 032	50,18%	50,18%	60,00%	35,52%	IG
SOHO	RCS LYON 509 428 322	80,00%	50,61%	80,00%	50,13%	IG
TIMESQUARE	RCS LYON 484 439 054	50,00%	30,00%	50,00%	30,00%	IG
VSA PROPERTY	RCS LYON 824 458 707	50,18%	50,18%	n/a	n/a	IG

NOTE 3 – PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D’EVALUATION ET MODALITES D’APPLICATION

3.1 PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX

Les comptes consolidés de l’exercice ont été établis sur la base des comptes individuels arrêtés au 31 décembre 2020.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement de l’ANC N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général qui abroge le règlement CRC N°99-03 (dit « PCG 99 ») ainsi que ses règlements modificatifs. Ce règlement a été abrogé le 8 septembre 2014 et publié au Journal Officiel du 15 octobre 2014.

Le règlement ANC 2015-07 du 23 novembre 2015 a modifié le règlement CRC 99-02 (comptes consolidés) sur les aspects suivants :

- Comptabilisation d’un écart d’acquisition positif ;
- Comptabilisation des parts de marché ;
- Informations à donner en annexe.

En outre, le règlement ANC n°2016-08 du 2 décembre 2016 apporte des informations complémentaires à mentionner sur l’annexe consolidée.

L’évaluation des éléments inscrits en comptabilité est pratiquée en référence à la méthode dite des coûts historiques, sauf en ce qui concerne les immobilisations corporelles ayant fait l’objet de réévaluation ou d’opération d’apport fusion.

3.2 UTILISATION D’ESTIMATIONS

La préparation des états financiers nécessite l’utilisation d’estimations et d’hypothèses qui pourraient avoir un impact sur les montants d’actifs et de passifs à la clôture ainsi que sur les éléments de résultat de la période.

Ces estimations tiennent compte de données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportent un minimum d’aléa. Elles concernent principalement la reconnaissance d’impôts différés actifs, les tests de dépréciations sur les actifs et les provisions pour risques et charges.

3.3 DATE DE CLOTURE ET DUREE D’EXERCICE

Tous les bilans des sociétés consolidées sont arrêtés à la date du 31 décembre 2020 hormis la société VSA PROPERTY qui a clôturé ses comptes au 30 septembre 2020. Par ailleurs, la SCCV 174 clôture aussi ses comptes au 30/09/2020, une situation au 31/12/2020 a été établie.

3.4 METHODES DE CONSOLIDATION

L’intégration globale est pratiquée pour les filiales dont le groupe détient directement le contrôle exclusif. La notion de contrôle d’une entité sur la base de trois critères :

- Le pouvoir sur l’entité, c’est-à-dire la capacité de diriger les activités qui ont le plus d’impacts sur sa rentabilité ;
- L’exposition aux rendements variables de l’entité, qui peuvent être positifs, sous forme de dividendes ou de tout autre avantage économique, ou négatifs ;
- Et le lien entre le pouvoir et ces rendements, soit la faculté d’exercer le pouvoir sur l’entité de manière à influencer sur les rendements obtenus.

L’intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l’entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l’entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits « intérêts minoritaires » ;
- Éliminer les opérations entre l’entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

L'intégration proportionnelle s'applique aux filiales contrôlées conjointement avec d'autres actionnaires ou associés. Elle prend en compte les éléments constituant le patrimoine et le résultat au prorata de la fraction représentative de la participation de l'entreprise détentrice des titres sans constatation d'intérêts minoritaires.

La mise en équivalence s'applique aux filiales dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, laquelle est présumée quand le pourcentage est compris entre 20 et 50%. Elle consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres y compris le résultat de l'exercice déterminé d'après les règles de consolidation.

Justification des cas d'intégration globale lorsque la fraction des droits de vote est inférieure à 40 % :

DCB PARTNERS :

La société est détenue directement à 10% par la société DCB International et 20% par la société Real Blue Group et les 70% restant par le management du groupe. Par conséquent, il a été décidé de retenir la méthode d'intégration globale pour cette entité.

GREEN ANGELS :

La société est détenue directement à 25% par DCB Capital. Il existe une convention de vote avec la société SPI conférant au groupe 20% supplémentaire de droits de vote. Aucun autre associé n'ayant une fraction des droits de vote supérieure ou égale à celle de DCB Capital, il a été décidé de retenir la méthode d'intégration globale pour cette entité.

Justification des cas de mise en équivalence lorsque la fraction des droits de vote est supérieure à 40% :

LA CIMENTERIE :

Compte tenu des taux de détention réelle du groupe vis-à-vis de la société au jour de l'arrêté des comptes, il a été décidé de retenir la méthode de mise en équivalence.

Justification des changements de méthode de consolidation :

MILKYWAY :

Du fait d'un réorganisation du portefeuille de titres au sein du groupe, les pourcentages d'intérêts et de contrôle de MILKYWAY ont diminué. La société est donc consolidée par mise en équivalence alors qu'elle était intégrée globalement au 31/12/2019.

METROPOLE ARENA DEVELOPPEMENT :

MAD était consolidée en intégration proportionnelle dans les comptes clos au 31 décembre 2019. À la suite de l'acquisition de 50% des titres MAD par DCB CAPITAL sur l'exercice, MAD est consolidée en intégration globale dans les comptes clos au 31 décembre 2020.

3.5 OPERATIONS INTRAGROUPE

Les opérations réalisées entre les sociétés intégrées globalement ont été éliminées chaque fois qu'elles étaient significatives.

Outre les distributions de dividendes et les dépréciations de titres, celles-ci se résument pour l'essentiel à des ventes de marchandises, des prestations de services ainsi que des avances de trésorerie.

3.6 APPLICATION DES METHODES PREFERENTIELLES

Chiffre d'affaires à l'avancement :

Les chantiers dont la commercialisation est avancée, font l'objet d'une comptabilisation selon la méthode dite à l'avancement (cf. ci-après note sur les stocks au §4.4).

Crédit-bail immobilier :

Le crédit-bail de la société Club de Limonest fait l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés (cf. ci-après note sur les immobilisations incorporelles et corporelles au §4.2).

L'impact net d'impôt différé sur le résultat consolidé 2020 est de + 17 K€.

Engagements de retraite :

Le groupe n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagement de retraite.

La dette prévisionnelle correspond à l'intégralité des droits acquis par les cadres et employés.

Le montant de l'engagement de retraite est estimé à 99 K€ à la date du 31 décembre 2020.

Les droits ont été calculés par application des règles des conventions collectives respectives de chacune des sociétés du groupe.

Les hypothèses retenues sont les suivantes au 31 décembre 2020 :

- Départ volontaire lorsque le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein à 65 ans ;
- Taux d'actualisation annuel (rendement net) des sommes investies à 0.34% ;
- Table de mortalité INSEE 2019 ;
- Turnover : faible ;
- Hausse de salaire à 1% ;
- Taux de charges à 46%.

Ecart de conversion :

Non applicable

3.7 MODALITES DE CALCUL DU RESULTAT PAR ACTION

Le capital de la société Caudard-Breille Group est composé de 4 500 000 actions libérées de 10 euros de nominal.

Le résultat par action est déterminé conformément à l'avis n°27 de l'O.E.C. Les principales modalités de calcul peuvent être synthétisées de la manière suivante :

- Au numérateur figure le résultat revenant à l'entreprise consolidante soit le résultat net – part du groupe ;
- Au dénominateur figure le nombre moyen pondéré d'actions de la société mère en circulation au cours de l'exercice.

Aucun instrument dilutif n'ayant été émis le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

NOTE 4 – NOTES SUR LE BILAN

4.1 ECARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition sont calculés par rapport à la date réelle de prise de contrôle. Les différences positives entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, passifs, et passifs éventuels identifiables sont comptabilisées comme écart acquisition à l'actif du bilan.

Les écarts d'acquisition bruts se décomposent comme suit à la clôture 2020 :

en €

Société détentrice	Société détenue	Apport/ acquisition	Date d'apport/ acquisition	Prix d'apport/ acquisition	Situation nette	% de détention	Quote-part sit. nette	Ecart d'acquisition
DCB CAPITAL	LA CIMENTERIE	Acquisition	24/02/2017	269 100	389 764	41,40%	161 362	107 738
CAUDARD-BREILLE GROUP	DCB INTERNATIONAL	Apport	11/07/2018	45 000 000	22 982 893	60,00%	13 790 204	31 209 796
RBG	RDPM	Acquisition	01/01/2020	250 000	534 451	10,00%	53 445	196 555
DCB CAPITAL	MAD	Acquisition	01/01/2020	58 672	-1 072 356	50,00%	-536 178	594 850
RBG	PARTITION	Acquisition	01/01/2020	31 000	46 009	40,00%	18 404	12 596
DCB CAPITAL	BEL AIR	Acquisition	01/01/2020	80	-28 632	8,00%	-2 291	2 367
RBPM	VSA	Apport	31/12/2020	1 092 605	411 913	50,00%	205 957	886 649
RBPM	OFFERUS	Apport	31/12/2020	2 345 483	144 384	100,00%	144 384	2 201 099
TOTAL								35 211 649

L'écart d'acquisition de 35 211 649 euros résulte essentiellement de l'apport des titres DCB International effectué au bénéfice de Caudard-Breille Group en 2018. Il est notamment représentatif de la capacité du groupe à générer de façon récurrente, en complément de son activité de services, des opérations de promotion immobilière et d'Asset Management. Cet écart d'acquisition est donc considéré comme ayant une durée d'utilisation illimitée et n'est pas amorti.

Compte tenu du portefeuille des opérations en cours et à venir connues à ce jour, il n'existe pas d'indice de perte de valeur de cet écart d'acquisition au 31 décembre 2020.

6 nouveaux écarts d'acquisition ont été constatés sur l'exercice :

- REAL BLUE PROPERTY MANAGEMENT pour 196 K€
- MAD pour 595 K€
- BEL AIR pour 2 K€
- PARTITION pour 12 K€
- OFFERUS pour 2 201 K€
- VSA pour 887 K€

Les écarts d'acquisition de MAD, BEL AIR et PARTITION ont été dépréciés à 100% au 31/12/2020 compte tenu des incertitudes sur les données prévisionnelles de ces sociétés pour un impact de 610 K€.

La valeur nette des écarts d'acquisition est par conséquent de 34 602 K€ au 31 décembre 2020.

Test de dépréciation des écarts d'acquisition

Un test de dépréciation est mis en place une fois par an au minimum à la clôture. Le résultat du test de dépréciation sur ces écarts d'acquisition, basé notamment sur les flux de trésorerie nets futurs prévisibles justifie l'absence de provisions, à l'exception de MAD, BEL AIR et PARTITION dont les écarts d'acquisition ont été dépréciés en totalité sur l'exercice pour un impact de 610 K€.

4.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Immobilisations brutes

Les immobilisations incorporelles et corporelles brutes se décomposent comme suit à la clôture 2020 :

en €	31/12/2019	Acquisitions	Sorties	Autres mouvements	31/12/2020
VALEURS BRUTES					
Concessions, brevets et droits similaires	19 327			7 589	26 916
Fonds commercial	311 250		311 250		-
Autres immobilisations incorporelles	10 000				10 000
Terrains	2 061 384	13 373	213 700	594	1 861 651
Constructions	25 154 996		2 352 740	- 574 903	22 227 353
Installations techniques, matériel et outillage	593 447	1 500	14 750		580 197
Autres immobilisations corporelles	1 357 984	53 637	21 928	82 725	1 472 418
Immobilisations corporelles en cours	10 330	9 363		- 10 330	9 363
Avances et acomptes	-				-
TOTAL	29 518 718	77 873	2 914 368	- 494 325	26 187 898

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à leur valeur d'apport ou à leur coût d'acquisition initial.

Crédit-bail immobilier :

La société Club de Limonest a souscrit le 23 décembre 2013 un contrat de crédit-bail immobilier d'une durée de 12 ans. Le montant de l'investissement à l'origine s'élève à 3 300 000 euros.

La valeur nette comptable de l'immobilisation s'élève à 2 096 K€ euros pour un capital restant dû en dettes financières de 1 780 K€.

Amortissements

Les amortissements incorporels et corporels se décomposent comme suit à la clôture 2020 :

en €	31/12/2019	Dotations	Diminutions	Autres mouvements	31/12/2020
AMORTISSEMENTS					
Concessions, brevets et droits similaires	15 391	1 191			16 582
Fonds commercial	311 250		311 250		-
Autres immobilisations incorporelles	-				-
Terrains	-				-
Constructions	4 311 893	985 332	527 535	- 48 057	4 721 633
Installations techniques, matériel et outillage	91 232	43 042	10 953		123 321
Autres immobilisations corporelles	931 111	105 712	10 582	7 771	1 034 012
Immobilisations corporelles en cours	-				-
Avances et acomptes	-				-
TOTAL	5 660 877	1 135 277	860 320	- 40 286	5 895 548

Immobilisations incorporelles :

Les concessions, logiciels et brevets sont amortis sur une durée de 1 à 3 ans.

Immobilisations corporelles :

L'amortissement économique des immobilisations corporelles est établi selon le mode linéaire.

A la clôture des comptes, lorsque des événements ou des évolutions de marché laissent présager la nécessité d'une dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, les revenus futurs escomptés de l'activité concernée sont comparés à la valeur nette de ses actifs. Le cas échéant, les immobilisations correspondantes font l'objet d'un amortissement exceptionnel pour les ramener à leur valeur d'utilité. Les durées et méthodes d'amortissement retenues sont homogènes au sein du groupe intégré.

Les principales durées d'utilisation sont les suivantes :

- | | |
|--|-------------|
| ▪ Constructions | 10 à 50 ans |
| ▪ Installations générales et agencements : | 3 à 10 ans |
| ▪ Matériel et outillage industriels : | 4 ans |
| ▪ Matériel de transport : | 4 à 5 ans |
| ▪ Matériel et mobilier de bureau : | 3 à 4 ans |
| ▪ Matériel informatique : | 2 à 5 ans |
| ▪ Mobilier : | 1 à 8 ans |

Immobilisations nettes

<i>en €</i>	31/12/2019	31/12/2020
VALEURS NETTES		
Concessions, brevets et droits similaires	3 936	10 334
Fonds commercial	-	-
Autres immobilisations incorporelles	10 000	10 000
Terrains	2 061 384	1 861 651
Constructions	20 843 103	17 505 720
Installations techniques, matériel et outillage	502 215	456 876
Autres immobilisations corporelles	426 873	438 406
Immobilisations corporelles en cours	10 330	9 363
Avances et acomptes	-	-
TOTAL	23 857 841	20 292 350

4.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières se décomposent comme suit à la clôture 2020 :

<i>en €</i>	31/12/2019	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	31/12/2020
VALEURS BRUTES					
Titres de participation	170 772		170	8 500	162 102
Participations par mise en équivalence	221 576	91 457	198 768		114 265
Créances rattachées à des participations	4 073 719	1 659 067	1 640 426		4 092 360
Autres immobilisations financières	75 521	34		8 811	84 366
TOTAL	4 541 588	1 750 558	1 839 364	311	4 453 093

Titres non cotés :

La valeur d'inventaire des autres titres immobilisés est déterminée titre par titre et repose d'une part sur la dernière situation connue, d'autre part sur des événements intervenus au cours du dernier exercice et affectant la valeur comptable.

Titres cotés :

Aucun titre de cette catégorie n'est détenu par le Groupe.

4.4 STOCKS

Les stocks nets se décomposent comme suit à la clôture 2020 :

<i>en €</i>	31/12/2019	31/12/2020
Stocks matières premières, approvisionnements	4 550	-
En-cours de production	15 795 409	14 243 193
Produits intermédiaires et finis	96 295 298	131 137 947
Stocks et en-cours nets	112 095 257	145 381 140

Stocks – sociétés de marchands de bien

Coût d'entrée en stocks : le coût d'entrée des immeubles en stocks doit être évalué selon les règles générales.

Coût d'acquisition : les frais d'acquisition font obligatoirement partie du coût d'entrée. Il s'agit :

- De la TVA non déductible ;
- Des honoraires ;
- Des commissions sur achats ;
- De la participation pour non-réalisation d'aires de stationnement ;
- Des frais d'actes ;
- Des droits de mutation ;
- Des frais administratifs des structures dédiées.

Coût de production : en cas de modification effectuées sur l'immeuble et changeant sa nature en le faisant passer du stade de « marchandises » à celui « d'en-cours » ou de « produits finis ».

Doivent donc être incorporées toutes les charges de production et notamment :

- Les charges de remise en état spécifiques au bien (ex : dépenses de ravalement) ;
- Les frais de démolition destinés à rendre un terrain nu ;
- Les indemnités d'éviction versées dès lors qu'elles ont pour objectif de revaloriser l'immeuble avant sa vente ;
- Les frais financiers engagés pendant la période de rénovation et correspondant aux capitaux empruntés pour financer le bien (prix d'acquisition et coût de la rénovation), si la société a retenu cette option, et dès lors que :
 - Les travaux réalisés sont nécessaires pour amener le stock dans l'état où il sera prêt à être vendu ;
 - Et la durée des travaux (et non celle de détention du bien pour la revente) dépasse 12 mois ;
 - La période d'incorporation cesse lorsque le stock est prêt à être vendu.

En-cours de stocks – sociétés de construction ventes

Les encours sont valorisés au coût de production selon la méthode dite de l'achèvement dans les comptes sociaux. En effet, les comptes sociaux des sociétés de construction ventes ont été établis en conformité au plan comptable professionnel en vigueur, et sont basés sur le dégagement des résultats lors de la livraison des immeubles construits.

La méthode retenue dans les présents comptes consolidés est différente et s'appuie sur l'avis n° 99-10 du Conseil National de la Comptabilité et les normes 11 et 18 de l'International Accounting Standard Committee, qui privilégie, en présence de contrats à long terme, la constatation des résultats à l'avancement.

Dans le cadre de l'application du règlement N°99-02 relatif aux comptes consolidés, il s'agit de l'application de la méthode préférentielle. Pour ce faire, les principes suivants ont été retenus :

- Calcul du chiffre d'affaires et des résultats de construction selon la méthode de l'avancement des travaux, incluant le coût du terrain ;
- Élimination de toutes les facturations intragroupe (inclues dans les charges et en stock) prévues dans les budgets d'opérations et qui se composent principalement d'honoraires techniques, de gestion ou de commercialisation et de frais financiers.

Ainsi, le chiffre d'affaires est déterminé selon le calcul suivant :

Chiffre d'affaires =

Chiffre d'Affaires Réserve duquel est déduit un pourcentage de désistement de 10 % pour les ventes réservées non signées	X	Le taux d'avancement des travaux (par rapport au prix de revient prévisionnel), coût des terrains inclus.
--	---	---

Le coût de revient engagé, et par conséquent la marge acquise sur chaque opération, sont déterminés également à l'avancement et selon la même méthode. Le coût d'acquisition du foncier est pris en compte pour déterminer ce même pourcentage, dans la mesure où l'acquisition du terrain reflète un niveau d'avancement significatif de toute la phase de montage de l'opération.

Dans le cas de résultat à terminaison déficitaire, évalué selon les principes énoncés précédemment, la perte à terminaison est immédiatement constatée en provision pour risques, sous déduction de la perte déjà comptabilisée à l'avancement. Une provision pour dépréciation est constatée afin de ramener la valeur des stocks à leur valeur nette de réalisation lorsque leur valeur de marché probable est inférieure à leur coût de revient.

4.5 CREANCES ET DETTES D'EXPLOITATION

Etat des créances

Les créances d'exploitation se décomposent comme suit à la clôture 2020 :

<i>en €</i>	31/12/2019	31/12/2020
Clients et comptes rattachés *	40 773 471	25 439 006
Actifs d'impôts différés	1 095 001	977 447
Créances sur le personnel	40 105	50 271
Créances fiscales (hors IS)	2 853 825	9 885 359
Etat impôts sur les bénéficiaires	754 636	11 292
Autres créances	5 497 661	8 042 419
Avances et acomptes versés sur commandes	27 814	44 496
Créances nettes	51 042 513	44 450 290

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provisions pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

CAUDARD-BREILLE GROUP
Comptes consolidés au 31/12/2020

Les comptes débiteurs correspondant aux comptes bancaires ouverts pour la gestion des opérations des clients mandants figurent dans le poste des "Autres créances" pour un montant de 4 531 K€ (dont 4 206 K€ pour REAL BLUE PROPERTY MANAGEMENT et 325 K€ pour VSA PROPERTY).

Etat des dettes

Les dettes d'exploitation se décomposent comme suit à la clôture 2020 :

en €	31/12/2019	31/12/2020
Avances et acomptes reçus sur commandes	286 369	18 362
Dettes fournisseurs	10 699 039	12 126 170
Dettes sociales	519 525	804 425
Dettes fiscales (hors IS)	6 520 228	5 855 864
Etat impôt sur les bénéfices	1 203 850	1 070 982
Dettes sur immobilisations	8 920	-
Autres dettes	4 126 055	7 512 594
Dettes d'exploitation	23 363 986	27 388 397

Les dettes sont inscrites à leur valeur nominale.

Les comptes créditeurs correspondant aux clients mandants figurent dans le poste des "Autres dettes" pour un montant de 4 531 K€ (dont 4 206 K€ pour Real Blue Property Management et 325 K€ pour VSA PROPERTY).

4.6 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Le tableau de variation des capitaux propres consolidés (part groupe et part minoritaires) se présente comme suit sur les deux derniers exercices :

en €	Capital	Réserve légale	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Capitaux propres @ groupe	Intérêts minoritaires	Total
Fonds propres ouverture 01/01/2019	45 000 000		2 784 973		47 784 971	14 171 146	61 956 117
Mouvement sur le capital					-		-
Distribution de dividendes					-	876 771	876 771
Affectation du résultat					-		-
Résultat de l'exercice				649 540	649 540	3 367 457	4 016 997
Autres variations					-	191 322	191 322
Fonds propres au 31/12/2019	45 000 000		2 784 973	649 540	48 434 511	16 470 510	64 905 021
Mouvement sur le capital					-		-
Distribution de dividendes					-	286 221	286 221
Affectation du résultat			649 540	649 540	-		-
Résultat de l'exercice				2 862 265	2 862 265	4 438 345	7 300 610
Variations d'intérêts			1 217 193		1 217 193	842 031	2 059 224
Fonds propres au 31/12/2020	45 000 000		4 651 704	2 862 265	52 513 969	21 464 665	73 978 634

4.7 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges se décomposent comme suit à la clôture 2020 :

en €	31/12/2019	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	31/12/2020
Provisions pour risques	3 030 483		1 119 753		1 910 730
Provisions pour titres mis en équivalence négatifs	97 176	76 979			174 155
Provisions pour IFC	87 246	30 820	18 753		99 313
TOTAL	3 214 905	107 799	1 138 506	-	2 184 198

Les provisions pour risques et charges au 31 décembre 2020 concernent les sociétés suivantes :

- Financière des Confluents : 1 377 K€ de provisions pour litige ;
- DCB International : 533 K€ de provisions sur risques chantiers ;

Stocks

La dépréciation des stocks porte sur des réserves foncières.

Litiges

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe pourrait être impliqué dans un certain nombre de litiges soit en règlement amiable soit en procédure judiciaire. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut-être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable.

Le montant retenu des provisions est fondé sur l'appréciation du niveau de risque au cas par cas et ne dépend pas du niveau d'avancement des procédures. L'estimation du risque peut être révisée en cours de procédure selon tous faits de nature à modifier le niveau de risque.

4.8 DETTES FINANCIERES

Variation des dettes financières

Les dettes financières se décomposent comme suit à la clôture 2020 :

en €	31/12/2019	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	31/12/2020
Emprunts obligataires	3 400 000				3 400 000
Emprunts	18 723 651	4 876 943	5 482 516	- 938 225	17 179 853
Emprunts relatifs aux crédits-bails	1 948 926		168 811		1 780 115
Intérêts courus	851	69 429	851		69 429
Concours bancaires courants	98 285 711	32 630 310	12 011 694	2 348	118 906 675
Cautions reçues	393 378	2 847 747		62	3 241 187
Comptes courants hors groupe	13 107 445	219 107	1 825 121		11 501 431
TOTAL	135 859 962	40 643 536	19 488 993	- 935 815	156 078 690

Echéancier des dettes financières

L'échéancier de dettes financières se présente comme suit au 31 décembre 2020 :

<i>en €</i>	Total restant dû	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts obligataires	3 400 000	3 400 000		
Emprunts	17 179 853	3 173 322	3 827 849	10 178 682
Emprunts relatifs aux crédits-bails	1 780 115	175 200	784 790	820 125
Intérêts courus	69 429	69 429		
Concours bancaires courants	118 906 675	118 906 675		
Cautions reçues	3 241 187		3 241 187	
Comptes courants hors groupe	11 501 431	11 501 431		
TOTAL	156 078 690	137 226 057	7 853 826	10 998 807

NOTE 5 – NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

La répartition du chiffre d'affaires par destination se présente comme suit au 31 décembre 2020 :

<i>en €</i>	31/12/2019	31/12/2020
Production vendue de biens	39 719 336	50 513 697
Production vendue de services	20 643 626	18 220 959
TOTAL	60 362 962	68 734 656

5.2 EFFECTIFS

	31/12/2019	31/12/2020
Effectif	30	29
TOTAL	30	29

5.3 RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier se présente comme suit au 31 décembre 2020 :

<i>en €</i>	31/12/2019	31/12/2020
Produits financiers de participations	2 072	23 531
Produits des autres valeurs mobilières	89 460	25 129
Autres intérêts et produits assimilés	4 271	25 492
Reprises financières sur provisions	49 101	
Produits financiers	144 904	74 152
Intérêts et charges assimilées	3 077 695	3 203 261
Dotations financières aux provisions	4 425	
Ecart de conversion	3	5
Charges financières	3 082 123	3 203 266
Résultat financier	- 2 937 219	- 3 129 114

5.4 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel se présente comme suit au 31 décembre 2020 :

<i>en €</i>	31/12/2019	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	31 662	1 530
Autres produits exceptionnels sur opérations en capital	327 394	54 891
Reprises sur provisions	-	500 185
Produit de cession partielle RBPM		1 723 420
Produits exceptionnels	359 056	2 280 026
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	591 283	41 212
Autres charges exceptionnelles sur opérations en capital	133 830	99 711
Dotations aux amortissements et provisions	95 726	
VNC cession partielle RBPM		181 894
Charges exceptionnelles	820 839	322 817
Résultat Exceptionnel	- 461 783	1 957 209

5.5 IMPOTS

Impôt exigible et impôts différés

Les impôts sur les bénéfices et les impôts différés se décomposent comme suit :

<i>en €</i>	31/12/2019	31/12/2020
Charge d'impôt exigible	1 701 972	2 704 388
Variation d'impôt différé	437 276	115 557
Total impôts sur les sociétés	2 139 248	2 819 945

Conformément aux prestations du règlement CRC 99-02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- De différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal ;
- De reports déficitaires ;
- De certains retraitements apportés aux comptes sociaux afin de les mettre en harmonie avec les principes comptables utilisés pour les comptes consolidés.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable en appliquant le dernier taux en vigueur pour chaque société.

Le taux d'impôt différé retenu à la clôture est celui voté au 31/12/2020 pour l'année 2021 soit 26,5% pour l'ensemble des retraitements soumis à cet impôt.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que si leur récupération est probable par suite d'un bénéfice imposable attendu dans un futur proche.

Ils ne sont généralement pas comptabilisés sur des sociétés ayant réalisé des pertes fiscales sur les derniers exercices. Ils peuvent toutefois l'être en cas de probabilité de recouvrement estimée suffisante sur les prochains exercices.

Impôts différés par nature

Les impôts différés actifs et passifs se répartissent comme suit au 31 décembre 2020 :

<i>en €</i>	IDA	IDP
Retraitement des chantiers à l'avancement	-	774 755
Retraitement des cessions intra-groupes	72 887	-
Retraitement des crédits-bails	-	31 736
Retraitement des IFC	26 318	-
Elimination des intra-groupes stockés	754 099	-
Activation des déficits	124 143	-
Retraitement des dépréciations sur créances IC	-	171 990
Réévaluation de la créance MAD		
Autres		29 815
Total impôts différés	977 447	1 008 296

Preuve d'impôt

La preuve d'impôt se présente comme suit au 31 décembre 2020 :

<i>en €</i>	31/12/2019	31/12/2020
Résultat consolidé avant impôt	6 307 584	10 871 985
Taux	28,00%	28,00%
Impôt théorique	1 766 124	3 044 156
Impact sociétés transparentes non détenues à 100%	- 173 223	- 181 651
Différences permanentes	300 749	165 167
Crédits d'impôt (hors CICE)	- 19 198	- 17 076
Impact contribution additionnelle	13 925	9 980
Impact autres taux d'IS	115 106	-
Impact utilisation des déficits antérieurs	- 42 456	-
IS des déficits non activés	178 221	230 946
Plus-value de cession partielle RBPM		- 431 627
Total impôts sur les sociétés	2 139 248	2 819 945

5.6 RESULTAT PAR ACTION

<i>en €</i>	31/12/2019	31/12/2020
Résultat global	649 540	2 862 265
Nombre d'action entité mère	4 500 000	4 500 000
Résultat net par action	0,14	0,64

NOTE 6 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

6.1 ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés sont les suivants au 31 décembre 2020 :

<i>en €</i>	31/12/2019	31/12/2020
Avals et cautions sur emprunts	47 688 000	93 138 000
Hypothèques	2 817 000	7 500 000
Engagements en matière de pensions et retraites	-	-
Engagement de crédit-bail mobilier	54 808	36 954
Nantissements	2 005 200	
Autres engagements donnés	10 800	7 000
Total des engagements donnés	52 575 808	100 681 954

6.2 ENGAGEMENTS REÇUS

Les engagements reçus sont les suivants au 31 décembre 2020 :

<i>en €</i>	31/12/2019	31/12/2020
Avals et cautions sur emprunts	550 000	550 000
Total des engagements reçus	550 000	550 000

NOTE 7 – HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires versés au collège des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à 100 455 euros et se répartissent comme suit :

- Cabinet RSM Rhône-Alpes : 33 705 euros
- Cabinet Robert OHAYON et Associés : 66 750 euros

Caudard-Breille Group

SAS au capital de 45 000 000 €

113 chemin de Fontanières

69350 La Mulatière

841 470 792 RCS Lyon

RAPPORT DU PRESIDENT

à l'Assemblée Générale Ordinaire du 7 Juillet 2021

relatif aux comptes consolidés du 31 décembre 2020

Chers associés,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité du Groupe « Caudard-Breille Group » et des résultats du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et de soumettre les comptes consolidés à votre approbation.

Situation du Groupe

Vous trouverez ci-joint l'organigramme de notre Groupe à ce jour.

Règles et méthodes comptables :

La présentation des comptes consolidés est identique à celle de l'exercice précédent et les méthodes d'évaluation retenues n'ont pas subi de modifications.

Chiffre d'affaires :

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 68 734 656 € alors qu'il a été de 60 362 962 € en 2019.

Résultat d'exploitation :

Déduction faite des achats et charges externes, impôts et taxes, frais de personnel et dotations, notre résultat d'exploitation consolidé s'élève à 11 980 144 € contre 9 545 933 € pour l'exercice précédent.

Résultat net consolidé :

Après prise en compte de 3 203 266 € de charges financières et de 74 152 € de produits financiers, ainsi que d'un résultat exceptionnel de 1 957 209 €, d'un impôt dus sur les bénéfices de 2 704 388 € et d'un impôt différé sur les bénéfices de 115 557 €, l'exercice fait apparaître un résultat net « intégré » bénéficiaire de 8 052 040 €, contre 4 168 336 € pour l'exercice précédent.

Le résultat des sociétés mises en équivalence s'élève à <141 617> €, contre <151 328> € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte des dotations aux écarts d'acquisition pour 609 813 €, le résultat net d'ensemble consolidé pour le Groupe est de 7 300 610 €, contre 4 017 008 € pour l'exercice précédent.

Le résultat des minoritaires est de 4 438 345 €, contre 3 367 467 € pour l'exercice précédent.

L'exercice fait apparaître un résultat net consolidé « part du groupe » de 2 862 265 € contre 649 540 € pour l'exercice précédent.

Situation financière :

Il ressort des comptes consolidés que nous vous présentons :

- des capitaux propres s'élevant à 52 513 969 €,
- un endettement de 199 918 288 €, pour un total de bilan, y compris charges et produits constatés d'avance, de 277 089 410 €.

Activité de la société au cours de l'exercice écoulé – Perspectives d'avenir

Les comptes consolidés de l'exercice ont été établis sur la base des comptes individuels arrêtés au 31 décembre 2020.

Les comptes sociaux des filiales couvrent une période de 12 mois, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, hormis la société VSA Property qui a clôturé ses comptes au 30 septembre 2020 et la SCCV 174 qui a clôturé ses comptes au 31 octobre 2020.

Le Groupe a poursuivi son activité d'acquisitions foncières et de réalisation de tous projets immobiliers, promoteur, marchand de biens et aménageur foncier, pour un chiffre d'affaires total de 68 734 656 €.

Sur l'exercice 2020, les opérations suivantes, ayant fait l'objet d'un retraitement à l'avancement, ont impacté le chiffre d'affaires consolidé du Groupe « Caudard-Breille Group » :

- Brickwall (SCCV 174) : 6 870 K€
- Club 55 : 5 004 K€
- H2O : 3 930 K€
- Park View : 20 074 K€
- DCB Contractors : 3 510 K€

Notre chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 13,87 % par rapport à celui réalisé au titre de l'exercice précédent.

Impact du Covid-19

La pandémie de Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur la situation financière et les résultats de la société.

A la date d'établissement du présent rapport, la crise sanitaire qui perdure demeure sans impact sur la Société et ne remet pas en cause la continuité de son exploitation.

Périmètre de consolidation

Au cours de l'exercice 2020 ont intégré le périmètre de consolidation :

- la SNC Datavalley, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés le 4 juin 2020 et a réalisé sa première clôture le 31 décembre 2020. Cette société étant détenue majoritairement par le groupe, celle-ci a fait l'objet d'une intégration globale au 31 décembre 2020 ;
- la SNC Financière de la Part Dieu, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés le 18 février 2020 a réalisé sa première clôture le 31 décembre 2020. Cette société étant détenue majoritairement par le groupe, celle-ci a fait l'objet d'une intégration globale au 31 décembre 2020 ;
- la société Plug&Play A-B, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés le 19 mars 2020 a réalisé sa première clôture le 31 décembre 2020. Compte tenu de son pourcentage de détention par le groupe, cette société est consolidée par mise en équivalence ;
- la société VSA Property qui était détenue à 50 % par OFFERUS qui a été absorbée au 31 décembre 2020 par Real Blue Property (anciennement Real Blue Property Management).

Au cours de l'exercice 2020 n'est plus intégrée dans le périmètre de consolidation :

- la SAS Financière de la Fleurie, dont les titres détenus par D.C.B International ont été cédés à la société SPI le 30 janvier 2020. La société Financière de la

Fleurie a ensuite été dissoute sans liquidation le 3 février 2020, par voie de transmission universelle de son patrimoine à l'associée unique SPI.

Autres variations de périmètre :

- la SNC Milkyway : du fait d'une réorganisation du portefeuille de titre au sein du groupe, les pourcentages d'intérêts et de contrôle ont diminué. La société est donc consolidée par mise en équivalence alors qu'elle était intégrée globalement au 31 décembre 2019.
- La SAS Métropole Aréna Développement était consolidée en intégration proportionnelle dans les comptes clos au 31 décembre 2019. Suite à l'acquisition de 50 % des titres par DCB Capital sur l'exercice, la société est consolidée en intégration globale dans les comptes clos au 31 décembre 2020.

Le périmètre de consolidation du Groupe « Caudard-Breille Group » est le suivant :

Sociétés	Date de clôture	% Contrôle	% d'Intérêts	Chiffre d'affaires	Résultat
SAS Caudard-Breille Group	31/12/2020	100,00 %	100,00 %	582 440 €	152 634 €
SCCV 174	31/10/2020	35,00 %	21,00 %	0 €	-25 492 €
SNC Airstream	31/12/2020	90,00 %	55,30 %	0 €	0 €
SNC Bel Air	31/12/2020	96,00 %	58,12 %	0 €	-1 857 €
SNC Bio Sud 3	31/12/2020	80,00 %	50,61 %	24 325 €	-80 336 €
SCCV Business Airport	31/12/2020	95,00 %	57,00 %	0 €	-2 240 €
SC Business Campus	31/12/2020	80,00 %	50,61 %	487 600 €	190 786 €
SCCV Club 55	31/12/2020	45,00 %	21,47 %	17 303 742 €	2 214 341 €
SCI Club d'Avalon	31/12/2020	75,00 %	15,96 %	85 030 €	3 334 €
SCI Club de l'Hippodrome	31/12/2020	50,00 %	14,21 %	1 210 749 €	385 287 €
SCI Club de Limonest	31/12/2020	67,00 %	53,40 %	347 810 €	-22 174 €
SNC Datavalley	31/12/2020	90,00 %	57,30 %	42 221 €	4 794 €
SASU DCB Capital	31/12/2020	100,00 %	60,00 %	874 887 €	-816 244 €
SAS DCB Contractors	31/12/2020	90,00 %	27,54 %	0 €	4 777 €
SAS D.C.B International	31/12/2020	60,00 %	60,00 %	5 692 038 €	5 087 933 €
SAS DCB Logistics	31/12/2020	51,00 %	30,60 %	7 077 439 €	548 898 €
SARL DCB Partners	31/12/2020	30,42 %	26,09 %	0 €	-114 723 €
SAS DCB Résidence	31/12/2020	70,00 %	42,00 %	2 000 €	-131 155 €
SNC Financière de Lyon	31/12/2020	45,00 %	25,07 %	3 980 435 €	494 234 €
SAS Financière des Confluents	31/12/2020	52,00 %	32,77 %	94 595 €	-61 450 €
SAS Financière de la Part-Dieu	31/12/2020	60,00 %	46,12 %	78 264 €	-1 419 003 €
SNC Foncière des Territoires	31/12/2020	93,00 %	31,40 %	5 203 827 €	8 998 €
SAS Green Angels Capital	31/12/2020	25,00 %	15,00 %	7 460 401 €	2 729 688 €
SCI H2O	31/12/2020	50,00 %	10,66 %	20 580 €	889 649 €
SNC Highway Club	31/12/2020	60,00 %	41,22 %	575 107 €	154 802 €
SAS La Cimenterie	31/12/2020	41,40 %	41,40 %	13 832 €	-66 605 €
SAS La Compagnie de Portland	31/12/2020	33,33 %	33,33 %	2 527 €	-80 304 €
SNC Linux	31/12/2020	80,00 %	50,61 %	0 €	-18 358 €
SAS Lyon Commerce International	31/12/2020	29,00 %	17,40 %	878 723 €	-152 587 €
SNC M One	31/12/2020	80,00 %	49,30 %	0 €	0 €
SAS Métropole Arena Développement	31/12/2020	100,00 %	60,00 %	1 417 €	-29 832 €
SNC Milkyway	31/12/2020	35,00 %	9,13 %	65 197 €	-17 380 €

Sociétés	Date de clôture	% Contrôle	% d'Intérêts	Chiffre d'affaires	Résultat
SNC Mix-Cité	31/12/2020	60,00 %	41,22 %	282 606 €	-120 515 €
SNC My City	31/12/2020	34,00 %	34,00 %	168 711 €	-205 €
SNC New-Campus	31/12/2020	96,00 %	58,12 %	0 €	849 €
SNC Park View	31/12/2020	60,00 %	41,22 %	52 161 891 €	2 010 641 €
SAS Partition	31/12/2020	100,00 %	76,00 %	254 193 €	-449 514 €
SNC Plug and Play	31/12/2020	80,00 %	50,61 %	0 €	565 907 €
SNC Plug and Play A-B	31/12/2020	100,00 %	76,00 %	0 €	-3 586 €
SAS Real Blue Group	31/12/2020	100,00 %	100,00 %	0 €	-36 368 €
SAS Real Blue Property	31/12/2020	50,18 %	50,18 %	3 535 721 €	383 242 €
SNC Soho	31/12/2020	80,00 %	50,61 %	0 €	-2 789 €
SCI Time Square	31/12/2020	50,00 %	30,00 %	0 €	-41 €
VSA Property	30/09/2020	50,18 %	50,18 %	1 087 699 €	183 880 €

Activités en matière de « Recherche et Développement » :

La Société mère et ses filiales n'ont immobilisé aucun droit de propriété industrielle au cours de l'exercice.

Evénements importants survenus au cours de l'exercice social :

- Politique stratégique générale du Groupe

Les filiales poursuivent leurs activités en appliquant les directives énoncées par la Société-mère, dans le cadre de la politique stratégique générale du Groupe. Celle-ci, redéfinie au cours de l'année 2019, n'a pas subi de modification. Elle conserve l'orientation de production de biens originaux et plutôt haut de gamme en matière tertiaire, tout en poursuivant le développement de la branche « logistique ».

- Fusion Real Blue Property (Anciennement Real Blue Property Management) – OFFERUS

Nous vous rappelons qu'aux termes d'un projet de fusion du 26 novembre 2020 puis d'un traité définitif de fusion du 31 décembre 2020, la société Offerus SAS a fait apport, à titre de fusion, à la société Real Blue Property de l'intégralité des biens, droits et obligations, éléments d'actifs et de passif composant son patrimoine ; moyennant la prise en charge de son passif. Cette fusion a eu un impact de plus de 1 542 000 € sur le compte de résultat consolidé et a entraîné l'entrée de la société VSA Property dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2020.

Prises de participations :

• SAS Real Blue Group

La Société Real Blue Group a porté sa participation au capital de la SAS Real Blue Property (anciennement RBM) de 30 % à 60 % le 28 avril 2020, puis de 60 % à 70 % le 4 novembre 2020, suite à cessions d'actions.

Suite à une opération de fusion-absorption et d'une augmentation de capital, la participation au sein de la SAS Real Blue Property (anciennement Real Blue Property Management) a été ramenée de 70 % à 50,50 %.

La Société Caudard-Breille Group a acquis 100 % des titres de la société Real Blue Group le 28 avril 2020, suite à cession d'actions.

• SAS D.C.B International

Le 23 juillet 2020, la Société D.C.B International a fait apport à la société DCB Capital de la totalité de sa participation au capital des sociétés DCB Résidence, DCB Logistics, Métropole Arena Développement – MAD, Financière des Confluents et Foncière des Territoires.

• SASU DCB Capital

Suivant apports de droits sociaux du 23 juillet 2020 la société DCB Capital a :

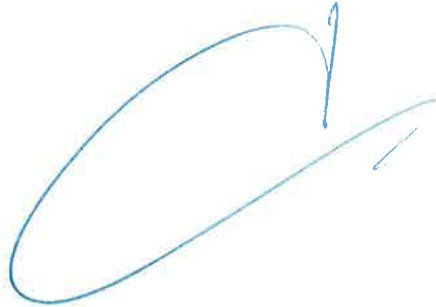
- acquis le solde des 50 % du capital de la SAS Métropole Aréna Développement,
- acquis 70 % du capital de la SAS DCB Résidence,
- acquis 51 % du capital de la SAS DCB Logistics,
- acquis 10 % du capital de la SNC Foncière des Territoires,
- porté sa participation au capital de la SAS Financière des Confluents de 48 % à 52 %.

En rémunération de ces apports le capital de la société DCB Capital a été augmenté de 2 121 000 € pour le porter de 1 000 000 € à 3 121 000 € par création de 8 484 actions nouvelles. Son capital a ensuite été augmenté de 1 879 000 € pour être porté à 5 000 000 €, par incorporation de réserves et création de 7 516 actions nouvelles.

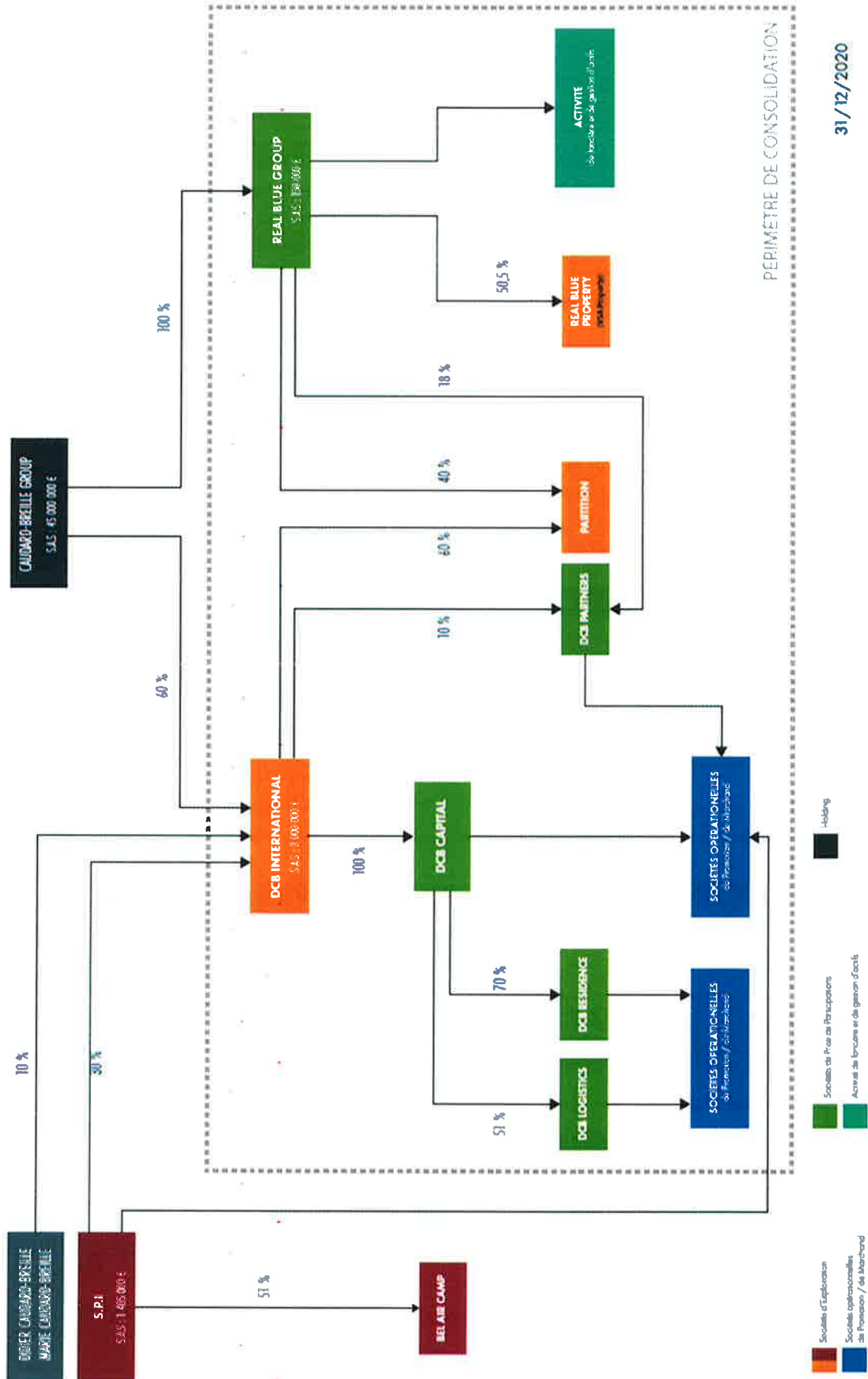
Les Co-Commissaires aux Comptes relateront l'accomplissement de leur mission dans leur rapport sur les comptes consolidés.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.


Didier Caudard-Breille
Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop followed by a vertical stroke and a horizontal stroke.

ORGANIGRAMME DU GROUPE AU 31 DECEMBRE 2020



31 / 12 / 2020



Ohayon
Nul. Rhône-Alpes
SARL OHAYON
73 cours Albert Thomas
69003 LYON



RSM
RSM RHONE-ALPES
2bis, rue Tête d'Or
69006 LYON

CAUDARD-BREILLE Group

Siège social : 113 Chemin de Fontanières - 69350 LA MULATIERE
Société par actions simplifiée au capital de 45 000 000 euros

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES
Exercice clos le 31 décembre 2020

CAUDARD-BREILLE Group

Siège social : 113 Chemin de Fontanières – 69350 LA MULATIERE
Société par actions simplifiée au capital de 45 000 000 euros

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de la société CAUDARD-BREILLE Group,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société CAUDARD-BREILLE Group relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations

nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Lyon, le 30 juin 2021

Les commissaires aux comptes

RSM Rhône-Alpes

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Lyon-Riom

SARL OHAYON

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Lyon-Riom

François de BUSTAMANTE

Associé

Carine MONTJOUVENT

Associée

Amandine DELAYANCE

Directeur Technique Associée

Robert OHAYON

Associé